



Saint-Jeannet, le 26 novembre 2014

MAIRIE DE SAINT JEANNET

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Le mercredi 3 décembre 2014 à 19 heures
Salle Saint Jean-Baptiste**

Communication :

- Complément d'information sur la caisse des écoles (cf. Documents joints)
- Concernant la question de Monsieur THOREL sur la diminution du 023

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2014

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2014, joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour :

- 1) **Budget communal – Indemnité de conseil et de budget année 2014**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
- 2) **Budget communal - Admission en non-valeur**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 3) **Budget communal – Décision Modificative n°3 (DM3)**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 4) **Budget communal – Annulation de la subvention octroyée à l'association
« Saint-Jeannet Foot Loisirs »**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)

- 5) **Réforme des rythmes scolaires – Tarifs des accueils collectifs de mineurs des services de proximités de la commune de Saint-Jeannet**
(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)

- 6) **Réforme des rythmes scolaires – Tarifications des temps d'activités périscolaires**
(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)

- 7) **Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur (S.I.E.V.I.) - Modification des statuts et mise à jour de la liste électorale des collectivités adhérentes**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)

- 8) **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet

